

Règlement intérieur location saisonnière

Introduction

Le bien immobilier qui vous est loué est aménagé pour répondre au mieux à vos besoins durant vos vacances. Vous y trouverez mobilier, literie, vaisselle, linge de lit et linge de toilette.

Dès votre entrée dans l'hébergement, vous pourrez effectuer un état des lieux et signaler tout défaut (propreté, dégradation du matériel...) dans les 24h.

Arrivée et départ de la location

Le jour de votre arrivée, la location sera disponible à partir de 17h. Si vous pensez arriver plus tard (après 19h), merci de nous prévenir dès que possible.

Le jour du départ, vous avez jusqu'à 10 h du matin pour rendre le logement. Merci de nous prévenir à l'avance pour un départ plus matinal (avant 8h).

Plan de la maison et plan d'accès

Nous vous joignons en annexe le plan de la maison. Le garage est réservé à un usage privé, c'est pour cela que la porte est fermée à clé !

Afin de faciliter votre venue, nous vous joignons également un plan simplifié du quartier. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous guiderons pour trouver votre chemin en cas de besoin.

Stationnement

Nous mettons à votre disposition une place de stationnement pouvant accueillir un véhicule.

Il est également possible de garer des voitures supplémentaires dans les parkings prévus à cet effet dans notre impasse ou dans les rues proches, à condition qu'elles ne bloquent pas l'accès à la propriété des voisins.

Nombre de locataires et visiteurs extérieurs

Nous voulons que vous profitiez au maximum de vos vacances et du temps passé chez nous, mais nous devons fixer certaines restrictions sur le nombre de visiteurs pour des raisons de sécurité. Ce logement est prévu pour accueillir jusqu'à 6 personnes (4 adultes maximum et 4 enfants maximum). Ce nombre maximal de six personnes dans le logement est à respecter en tout temps. Le locataire principal doit avoir plus de 30 ans.

Dans le cadre de notre contrat de location de vacances, nous avons besoin des noms et des coordonnées de chaque membre de votre groupe de voyageurs.

Nous vous louons notre logement pour le nombre précis de vacanciers prévu dans le contrat de location. Si vous souhaitez accueillir des visiteurs durant votre séjour, merci de demander

notre accord préalable. Toute personne supplémentaire devra acquitter la taxe de séjour correspondante au nombre de nuitées résidées. Dans tous les cas, vous ne pouvez pas dépasser 4 adultes et 4 enfants.

En outre, veuillez **respecter le nombre maximum de visiteurs autorisé et les règles concernant les visiteurs**, comme indiqué ci-dessous :

- Les locataires sont tenus de s'assurer que tout visiteur respecte le présent règlement intérieur.
- **Les fêtes et les grands rassemblements de toute sorte sont strictement interdits chez nous. Tout petit rassemblement doit être conforme à nos autres règles de la maison concernant le bruit, le voisinage et le nombre de visiteurs.**

Les locataires doivent permettre au propriétaire, à son représentant, ou au prestataire de service d'accéder à la propriété à des fins de réparation ou d'inspection. Le propriétaire de la maison exercera ce droit d'accès de manière raisonnable et en informera au préalable dans la mesure du possible.

Heures de calme et respect du voisinage

Tout comme notre location de vacances, notre quartier est important pour nous. La plupart des résidents vivent ici à plein temps.

Veillez à respecter le voisinage et essayez de **réduire au maximum le niveau de bruit**, surtout après la tombée de la nuit. En respectant les personnes et les biens qui vous entourent, vos vacances seront plus agréables.

- Veuillez **éviter de faire du bruit entre 22 heures et 8 heures du matin** pour permettre aux voisins de dormir paisiblement.
- Si des résidents voisins signalent un bruit excessif ou un comportement indiscipliné, **nous pourrions devoir vous expulser de notre propriété et résilier le contrat de location de vacances**. Cela pourrait entraîner la perte du dépôt de garantie et du montant de la location.
- En cas de litige ou de plainte d'un voisin, il est de votre devoir de nous en informer dès que cela est raisonnablement possible.
- Il existe des **zones désignées pour le recyclage et l'élimination des déchets**. Veuillez vous abstenir de jeter des déchets, tels que des capsules de bouteilles, des mégots de cigarettes ou autre, dans notre propriété ainsi que dans les propriétés voisines.

Fêtes et événements au sein de la location

Les fêtes, événements et grands rassemblements ne sont pas autorisés dans notre location saisonnière.

Les tournages commerciaux et autres usages professionnels sont strictement interdits dans la propriété.

Utilisation des lieux et respect du matériel

Durant toute la durée du séjour, le locataire devra respecter les lieux. Il fera bon usage du matériel et entretiendra le logement pour le rendre en parfait état général à son départ.

Nous aimons nos canapés et fauteuils de salon, merci de bien vouloir vous sécher avant de les utiliser !

Les ustensiles de cuisine, huile, épices et produits d'entretien sont à votre entière disposition durant vos vacances.

Vous n'êtes pas autorisés à déplacer les meubles.

Le mot de passe wifi vous assurant une connexion internet est une information confidentielle. Veuillez ne pas le communiquer à des personnes extérieures au groupe de voyageurs.

En cas d'accident ou de casse, il est de votre responsabilité d'informer les propriétaires avant votre départ.

Nous ne sommes pas responsables de la perte d'effets personnels ou d'objets de valeur. Si vous égarez ou oubliez un objet dans la maison, veuillez nous le faire savoir afin que nous puissions le rechercher lors du changement de locataire et du nettoyage.

Consignes générales de sécurité

Merci de veiller à bien fermer tous les accès du logement (fenêtres, porte-fenêtre, baies coulissantes + porte d'entrée verrouillée, portillon du jardin bien fermé). Le propriétaire ne peut être tenu responsable de tout vol ou déprédation dans la propriété.

De même, en votre absence ne laissez pas d'appareils électroménagers ou électriques allumés.

Nous essayons de faire en sorte que notre location de vacances soit aussi adaptée aux enfants autant que possible. Cela dit, les parents **ont toujours la responsabilité finale de garantir la sécurité de leurs enfants** à tout moment.

Si vous constatez que quelque chose n'est pas sûr ou nécessite un aménagement dans la propriété, veuillez nous contacter dès que possible afin que nous puissions régler le problème. L'accès au lit supérieur du lit superposé est interdit aux enfants de moins de 6 ans pour des raisons de sécurité. Le système de sécurité fourni doit être mis en place.

Pour que notre propriété reste adaptée aux enfants, nous vous demandons de bien vouloir ne jamais laisser les enfants sans surveillance. **Les locataires sont entièrement responsables de la sécurité de leurs enfants** à tout moment, ainsi que de toute perturbation et nuisance sonore causée aux autres résidents du quartier.

La poignée de la fenêtre de la chambre enfants est équipée d'une serrure à clé. L'ouverture et la fermeture se fait sous la responsabilité d'un adulte uniquement.

Logement non-fumeur

La maison est un espace non-fumeur. Il est donc strictement interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur du logement. Un cendrier est disponible à l'extérieur de la maison.

Veuillez ne pas jeter de mégots dans le jardin ou sur les terrasses. La pelouse étant synthétique, tout jet de mégot peut entraîner des dommages dont la remise en état sera à vos frais.

Animaux de compagnie

Les animaux ne sont pas autorisés dans notre logement.

Gestion des ordures ménagères

Des poubelles de tri sélectif sont disponibles dans la cuisine pour vous permettre de trier vos déchets quotidiens. Pour jeter vos poubelles, des conteneurs de tri sélectif enterrés se trouvent à quelques mètres de la maison dans l'impasse.

Linge

N'empportez pas nos serviettes de toilette à la plage. Il existe des serviettes de plage pour cela !

Espaces extérieurs

Barbecue : Concernant le barbecue disponible sur la terrasse, merci de l'utiliser en respectant les mesures de sécurité (en annexe) et en prenant garde à la météo (risque d'incendie).

Veuillez à **utiliser les ustensiles de barbecue prévus à cet effet** et non les ustensiles de cuisine habituels.

Comme pour les autres équipements, veuillez à **nettoyer le barbecue après usage**, il est beaucoup plus difficile à nettoyer le lendemain !

Veuillez n'utiliser le barbecue que jusqu'à 22 heures afin de réduire au maximum le bruit et les odeurs pour nos voisins.

Parasols et pergola : l'usage du parasol et de la pergola bioclimatique nécessitent de respecter les mesures de sécurité et en prenant garde à la météo (risque d'arrachage des lames de la pergola en position fermées et/ou chute des parasols en cas de vent). Veuillez ouvrir les lattes du toit de la pergola et enrouler le store en cas de vent. De même, veuillez refermer les parasols en cas de vent.

En cas de mauvais temps (pluie, orages, etc.), veuillez vous assurer de fermer les parasols de la terrasse pour éviter qu'ils ne se cassent. De même veuillez refermer les lattes du toit de la pergola afin de protéger les coussins du salon de jardin de la pluie, afin de pouvoir les réutiliser dès que le soleil reviendra !

Piscine

Nos locataires adorent utiliser la piscine de notre location de vacances ! C'est une excellente façon de passer les journées d'été tout en restant à la maison. La piscine est en accès permanent.

Conformément à la réglementation Française, l'accès à la piscine est sécurisé (bâche à barres + alarme piscine). La baignade n'est pas surveillée, il en va de la responsabilité des locataires d'assurer leur propre sécurité et celle des enfants.

En tant que propriétaires, nous ne pourrons être tenus responsables de tout accident survenu lors de l'utilisation de la piscine.

Nous vous demandons de garder à l'esprit certaines choses essentielles concernant la piscine :

- Veuillez éviter d'utiliser de la vaisselle en verre ou des bouteilles en verre près de la piscine. Vous devez **utiliser les gobelets en plastique** disponibles pour toutes les boissons au bord de la piscine.
- Les locataires doivent prendre une douche avant d'entrer dans la piscine pour rincer la crème solaire.
- La sécurité et la surveillance des enfants sont de votre entière et absolue responsabilité.

Il est interdit de courir, sauter autour de la piscine et dans la piscine, ou de plonger (fond plat de 1m40).

Climatisation et aération

Une maison fraîche et aérée est très agréable ! Merci de faire un bon usage de la climatisation en :

- Coupant la climatisation si vous souhaitez aérer (de préférence tôt le matin)
- En gardant les fenêtres fermées et en refermant bien les portes et portes fenêtres après votre passage lorsque la climatisation est en fonctionnement.
- En baissant les volets roulants pendant les moments de la journée où les fenêtres sont très exposées au soleil.

La salle de bain et la salle d'eau sont équipées de fenêtres, merci de bien les aérer après chaque usage.

Pour bien terminer votre séjour

- Jetez vos poubelles dans les conteneurs appropriés avant votre départ.
- Laisser la vaisselle propre et la maison rangée et en parfait état général.

- Laisser les objets aux endroits où vous les avez trouvés lors de votre arrivée afin de faciliter l'inventaire.
- Signalez les objets cassés ou abimés.

Sanction en cas de violation du règlement intérieur

En cas de non-respect du règlement intérieur par le locataire, les propriétaires se réservent le droit d'appliquer des sanctions adaptées :

- Résiliation du contrat de location avec perte du dépôt de garantie. Vous devrez quitter les lieux avant la date de départ conclue suite à l'interruption du séjour.
- En cas de dégradations ou de casse, les objets devront être remplacés à l'identique ou remboursés au propriétaire. Le locataire peut faire jouer son assurance habitation grâce à l'extension villégiature en cas de dégâts majeurs constatés à l'état des lieux de sortie.
- Si le nettoyage réalisé par les voyageurs ne correspond pas aux normes minimales d'hygiène, les heures de ménage et d'entretien supplémentaires leur seront facturées. (20€ TTC de l'heure)

Annexe 2 : utilisation barbecue

- Positionnez le barbecue sur une surface dure, plane, thermorésistante et non inflammable. Ne placez jamais le barbecue dans ou devant des lieux de passage ou autres espaces étroits. Utilisez-le dans l'espace de la terrasse où il est positionné, tout en le maintenant éloigné des murs extérieurs, grillages, climatisations... afin d'éviter les projections.
- Tenez impérativement les enfants en bas âge à l'écart du barbecue.
- Pour protéger vos bras et mains lors du maniement du barbecue lorsqu'il est chaud, portez à tout moment des gants de protection thermorésistants et utilisez de longs ustensiles de barbecue de bonne qualité.
- Procédez avec prudence lorsque vous utilisez de l'huile sur le barbecue. Séchez impérativement tout aliment mariné ou imbibé d'huile en le tamponnant à l'aide de papier absorbant, afin d'éviter que l'huile ou la marinade ne goutte et ne provoque des flambées.
- Au barbecue, faites attention à vos vêtements : les tissus très inflammables sont à proscrire ! Vous devriez en principe porter un tablier de protection car il protège vos vêtements de la chaleur et d'éventuelles éclaboussures de graisse.
- Ne faites pas de grillades près d'objets très inflammables.
- N'utilisez jamais de l'eau pour éteindre des flammes.

- Ne faites jamais de grillades dans un espace clos: le barbecue est conçu pour un usage exclusivement extérieur.

Consignes de sécurité pour les barbecues à charbon

- Les liquides d'allumage représentent un risque pour votre sécurité ; évitez-en l'utilisation. Recourez plutôt à des cubes allume-feu.
- Après la cuisson, étouffez les braises en fermant les arrivées d'air et l'aération de couvercle.
- Après la cuisson, laissez le charbon refroidir toute une nuit et jetez-le après au moins 12 heures.